



RÉGIE DES EAUX DE MEGÈVE  
2023 ROUTE NATIONALE  
74120 MEGÈVE  
TÉL : 04 50 91 09 09 – FAX : 04 50 91 09 00  
regiedeseaux@megeve.fr

## DEMANDE DE RACCORDEMENT AUX RESEAUX D'EAU & D'ASSAINISSEMENT

### COORDONNEES DU DEMANDEUR

(A remplir par le demandeur)

Je soussigné(e)  Monsieur,  Madame,  Personne morale

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Tel :

@ :

Agissant en qualité de  propriétaire  mandataire

Ai l'honneur de solliciter l'autorisation de raccorder au(x) réseau(x), la propriété sise,  
Adresse (à défaut de numéro de voirie, merci d'indiquer impérativement les références cadastrale de la parcelle) :

Référence cadastrale :

### RENSEIGNEMENTS SUR LA PROPRIETE A RACCORDER

(A remplir par le demandeur)

Type :  Branchement Neuf  Renouvellement

N° PC (si bâtiments neufs) :

Nature de la demande :	<input type="checkbox"/> Eau Potable	Nature et diamètre du branchement :
		Date souhaité :
	<input type="checkbox"/> Eau Usée	Nature et diamètre du branchement :
		Date souhaité :
Nom de l'entreprise en charge des Travaux :		

### RAPPELS

- Délais contractuels : Réalisation du devis, 15 jours ouvrables après réception du présent formulaire.  
Réalisation du raccordement, 7 jours ouvrables après validation du devis.
- Les travaux doivent être réalisés conformément aux indications communiquées par la Régie des Eaux de Megève.
- Les plans de récolement devront impérativement être fournis dans un délai maximum de 3 mois à compter de la date d'achèvement des travaux.
- Dans le cas où les prescriptions ne seraient pas appliquées, la Régie des Eaux de Megève se réserve le droit de ne pas ouvrir le branchement.

Prescriptions pour l'eau potable :

- Le raccordement sur les colonnes publiques sera impérativement réalisé par la Régie des eaux de Megève.
- Les modalités de mise en place du regard compteur devront impérativement être validées par la Régie des Eaux de Megève.

Prescription pour l'assainissement :

- Il est formellement interdit de rejeter des eaux parasites ou pluviales dans le réseau d'assainissement
- Le Pétitionnaire doit contacter la Régie des Eaux de Megève avant remblaiement des tranchées afin de contrôler la conformité du branchement.

### ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Pièce à joindre impérativement avec le dossier :

- Plan de masse avec le dispositif précis

Je reconnais avoir pris connaissance des règlements du service de distribution public d'eau potable et du service d'assainissement de la commune de Megève, et m'engage à respecter les prescriptions techniques.

Date :

Signature du demandeur

### PARTIE RESERVEE A LA REGIE MUNICIPALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE MEGEVE

Le :

Avis :  Favorable  Défavorable

RDV sur place fixé le :